



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la neuvième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 15 décembre 2021 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Sébastien Lachance	Administrateur
Vincent Dricot	Administrateur

ABSENCES :

Membres avec droit de vote

Marie-Soleil Guérin-Girard	Administratrice
Pascal Apollon	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou
Jacinthe Côté	Coordonnatrice à l'interprétation, Parcs Canada
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 19 personnes ont assisté à la rencontre du 15 décembre 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2021 19 h 05
4. Présentation : 50^e anniversaire du Lieu historique nationale de Cartier-Brébeuf 19 h 10
5. Période d'information de la conseillère municipale 19 h 30
6. Période de questions et commentaires du public 19 h 40
7. Période d'échanges – vague d'incendies dans le Vieux-Limoilou 19 h 50
8. Période d'échanges – carte interactive et visibilité du réseau cyclable hivernal 20 h 05
9. Période d'échanges – quantité minimale de stationnements pour de nouvelles constructions dans le quartier 20 h 15
10. Période d'échanges – aménagement et sécurité de la 18^e Rue 20 h 25
11. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier 20 h 35
 - Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - Comité cohabitation Port-Communauté
 - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Table de concertation Mobilité des quartiers centraux
 - Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou
 - Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
12. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues 21 h 05
 - Vocation des terrains d'Hydro-Québec de la rue des Sables et de la 1^{re} Rue
 - Arrêt-stop au carrefour de la 12^e Rue et de la 2^e Avenue
 - Trottoirs inutilement larges de la 13^e Rue, face à l'école Grande-Hermine
 - Passage piéton de la 1^{ère} Rue, face au parc D'Iberville
 - Dialogue entre les services des Loisirs et de l'Interaction citoyenne
 - Adaptation des normes concernant le verdissement en façade
 - Lutte à la renouée du Japon
 - Étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville de Québec
 - Odeurs générées par la White Birch et participation au CICEL
13. Période de suivi des projets en cours en instance de dépôt 21 h 15
 - Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou
 - Le Coup de pousses de Limoilou 2022
 - Bac à jouets en libre-service au parc Ferland
 - Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou
 - Stratégie de sécurité routière 2020-2024
14. Période d'échanges – installations sanitaires au parc D'Iberville 21 h 35
15. Adoption d'une motion de félicitations à l'attention de La Bouchée généreuse 21 h 40
16. Fonctionnement du conseil de quartier 21 h 45
 - Correspondances
 - Trésorerie
 - Paiement à venir
17. Divers 21 h 30
 - Consultation sur les outils de communication des conseils de quartier
18. Levée de l'assemblée 22 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 04. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD HALLÉ, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 15 décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021

Les membres ont pu commenter et corriger le procès-verbal.

RÉSOLUTION 21-10-60 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 novembre 2021, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation : 50^e anniversaire du Lieu historique national de Cartier-Brébeuf, avec Jacinthe Côté, coordonnatrice à l'interprétation, Arrondissement historique de Québec et Cartier-Brébeuf, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada

Jacinthe Côté prend la parole. Elle présente la programmation provisoire du lieu national de Cartier-Brébeuf, qui fêtera bientôt le cinquantième anniversaire de sa création. Pour ce faire, un circuit (2 arrêts au parc Cartier-Brébeuf, 2 arrêts dans le quartier Limoilou, et 2 arrêts à la maison Dorion-Coulombe) pourrait être organisé. Ce circuit présentera une panoplie d'archives photographiques relatant l'histoire du lieu.

Une balado pourrait également voir le jour, et l'espace pourrait être animé durant tout l'été (concerts, exposition par des artistes de la relève). Un événement d'initiation au camping près de la rivière Lairet pourrait aussi être organisé.

Jackie Smith, qui salue cette initiative, mentionne que la Société historique de Limoilou développe un projet qui pourrait concerner le lieu historique. Les deux organisations se rencontreront.

Les membres applaudissent le projet, inclusif et ludique.

À une question de Marjorie Ramirez, qui se demande si l'équipe entend bonifier le lieu et son équipement en vue de le dynamiser, Jacinthe Côté répond par l'affirmative. L'équipe discutera même avec la nation huronne-wendat afin d'y inclure la composante autochtone.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith mentionne :

- Que le cirque pourra acquérir les locaux de l'édifice à côté de l'école afin d'y aménager ses bureaux administratifs;
- Qu'un arrêt au coin de la 12^e Rue et la 2^e Avenue sera installé. Pour répondre à la question d'une administratrice, la conseillère se renseignera quant à la date à laquelle cet arrêt sera installé.
- Que le viaduc de la 4^e Avenue sera refait par le CN. La Ville profitera de ce changement pour réaménager la 18^e Rue de façon permanente;
- Que pour voir le jour, le projet du bac à jouet communautaire du parc Ferland pourrait nécessiter la révision du financement des conseils de quartier.

6. Période de questions et commentaires du public

À une question de Martin Claveau, Jackie Smith répond que conformément à la nouvelle politique de déneigement, ce sont les trottoirs qui doivent être dégagés et déglacés en premier.

C'est pour cette raison, d'ailleurs, que la dernière opération déneigement a nécessité le déplacement de toutes les voitures stationnées dans les rues du quartier.

Notons que les deux dernières tempêtes étaient inhabituelles parce qu'elles incluaient neige et verglas. La conseillère ajoute enfin que le manque de personnel compromet actuellement l'efficacité des opérations déneigement. Raymond Poirier déplore le fait que les plaintes des citoyens au 3-1-1 n'ont pas donné lieu à des actions de la part de la Ville. Martin Claveau ajoute que la situation est récurrente, et que la municipalité devrait considérer l'option d'entamer les opérations déneigements durant les tempêtes. Jackie Smith fera un suivi de ces plaintes.

Deux citoyennes voisines de l'épicerie 13-2, sur la 13^e Rue, se font porte-paroles de leur voisinage. L'une de celle-ci, qui a appris que le projet de l'épicerie nécessitant un changement au règlement de zonage, avait obtenu l'appui des résidents environnants, veut réagir. Elle explique que ses voisins sont inquiets de l'officialisation du projet, qui a donné lieu, durant l'été, à plusieurs événements dérangeants. Canettes de bière laissées dans la ruelle, terrains ayant servi de toilettes et bruits tout au long des activités préoccupent les citoyens. Elle souhaite que le conseil de quartier, avant de donner son appui au projet, réfléchisse à ses conséquences. Un administrateur, qui a été témoin de certains événements tenus cet été, mentionne que bien que ceux-ci semblent en général sympathiques et bon enfant, ils demandent tout de même d'être analysés (consommation dans la rue, respect des règles sanitaires, etc.)

Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier invitera l'équipe de l'épicerie 13-2 à venir lui présenter son projet. Les membres du conseil auront donc, lors de cette présentation, l'occasion de commenter le projet, et d'exprimer leurs craintes. Notons également que la demande de modification de zonage n'a pas encore été préapprouvée par la Ville.

Michaël Gosselin félicite la Ville pour son initiative de déneiger les trottoirs de façon prioritaire.

7. Période d'échanges – vague d'incendies dans le Vieux-Limoilou

Une citoyenne est préoccupée par la vague d'incendies dans le quartier.

La copropriétaire, qui a installé des caméras sur le bâtiment qu'elle habite, aimerait que la Ville communique avec les citoyens, leur suggère, notamment, des moyens pour rendre leur milieu de vie plus sécuritaire. Elle s'interroge quant aux démarches entreprises par la municipalité à ce sujet.

Un administrateur explique que les assureurs désertent le secteur, refusant d'assurer les propriétés en raison du risque que représente cette vague d'incendies.

Jackie Smith partage les inquiétudes des citoyens. À cet effet, d'ailleurs, la conseillère a fait une demande aux responsables de la sécurité publique, qui ont refusé de répondre à ses questions en raison de l'enquête en cours. Jackie Smith, cela dit, a appris qu'en décembre, des pompiers ont sonné aux portes de certains résidents du quartier afin de les inviter à vérifier leur système d'incendie.

Sébastien Lachance ajoute que les gens sont inquiets, et qu'ils ont besoin, malgré l'enquête, d'être rassurés.

Raymond Poirier présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-10-61 CONCERNANT LA VAGUE D'INCENDIES CRIMINELS QUI FRAPPENT LE VIEUX-LIMOILOU

CONSIDÉRANT que des vagues d'incendies ont frappé Limoilou depuis au moins 3 ans;

CONSIDÉRANT que les résidents et résidentes du quartier témoignent d'une augmentation de la fréquence des incendies d'origine criminelle ou suspecte - notamment, 10 incendies criminels pendant la seule période entre le mois de septembre 2020 et le mois de janvier 2021 - et plusieurs autres sont survenus en 2021;

CONSIDÉRANT que ces délits causent de la souffrance aux victimes, des pertes humaines et matérielles;

CONSIDÉRANT que ces incendies d'origine criminelle ou suspecte inquiètent la population, alors que de nombreuses personnes peuvent avoir l'impression qu'aucun suivi n'est fait en vue de trouver une solution à ce problème;

CONSIDÉRANT que cette perception peut être expliquée, d'un côté, par l'intensification du phénomène et, de l'autre, par le manque de communication de l'administration municipale et des services associés à ce sujet - ce qui peut donner une impression, justifiée ou non, qu'aucune stratégie n'est en place pour rectifier la situation;

CONSIDÉRANT que certains résidentes et résidents ont évoqué la possibilité de mettre en place une vigie citoyenne de nuit pour trouver le « pyromane » par le biais de publications sur les médias sociaux ou dans les médias à diverses reprises ces dernières années;

CONSIDÉRANT que pour avoir un environnement sécuritaire pour toutes les personnes qui circulent ou qui habitent le quartier, le conseil de quartier estime qu'il est nécessaire d'entretenir des liens pacifiques, de confiance et de bonne entente entre les différents membres de la communauté et envers les autorités et leur rôle comme garants de l'application de la Loi;

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉ, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SUGGÈRE à la Ville de Québec de mettre en place un moyen de communication pour informer la population et faire un suivi sur la démarche effectuée pour arrêter le ou les responsables des incendies d'origine criminelle ou suspecte dans la mesure où les enquêtes le permettent;

SUGGÈRE à la Ville de Québec de mieux renseigner les résidentes et résidents du quartier quant aux actions qu'ils et elles peuvent mettre en place pour prévenir les incendies, incluant ceux d'origine criminelle, ou de mitiger leurs conséquences;

RECONNAÎT le travail et les efforts des pompiers de la Ville de Québec lors de ces événements, ainsi que la solidarité des voisins qui s'est manifestée pour venir en aide aux personnes sinistrées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier mentionne que le commandant responsable de l'arrondissement pourrait présenter un bilan de l'année au conseil de quartier. Raymond Poirier pense qu'une invitation pourrait être faite, en complément à l'adoption de la résolution. Anne Pelletier invitera le commandant des services de police à présenter son bilan aux membres en 2022.

Jackie Smith s'armera de l'appui citoyen pour refaire une demande aux services de police et d'incendie.

8. Période d'échanges – carte interactive et visibilité du réseau cyclable hivernal

Raymond Poirier présente aux membres une résolution rédigée par Michael Gosselin.

RÉSOLUTION 21-10-62 CONCERNANT LE RÉSEAU CYCLABLE HIVERNAL ET LA CARTE INTERACTIVE VÉLO DE LA VILLE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT qu'actuellement, l'intégration du réseau cyclable quatre-saisons à la carte interactive vélo de la Ville de Québec est « cachée » dans un sous-onglet : en effet, si le réseau cyclable se trouve facilement dans la carte interactive de la Ville de Québec, accéder au réseau quatre saisons est une opération plus complexe où l'utilisateur et l'utilisatrice doit descendre dans un sous-menu jusqu'à l'option déneigement, activer celui-ci et ouvrir un sous-onglet intitulé « Information », puis actionner la case « Voie cyclable quatre saisons ».

CONSIDÉRANT que cette approche représente une quantité appréciable d'actions pour accéder à une information essentielle pour nombre d'utilisateurs et d'utilisatrices souhaitant planifier un déplacement hivernal sécuritaire à vélo;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec cherche actuellement à développer et bonifier son réseau cyclable quatre saisons;

CONSIDÉRANT que la carte interactive est un outil d'intérêt pour appuyer la promotion du réseau cyclable quatre saisons de la Ville de Québec;

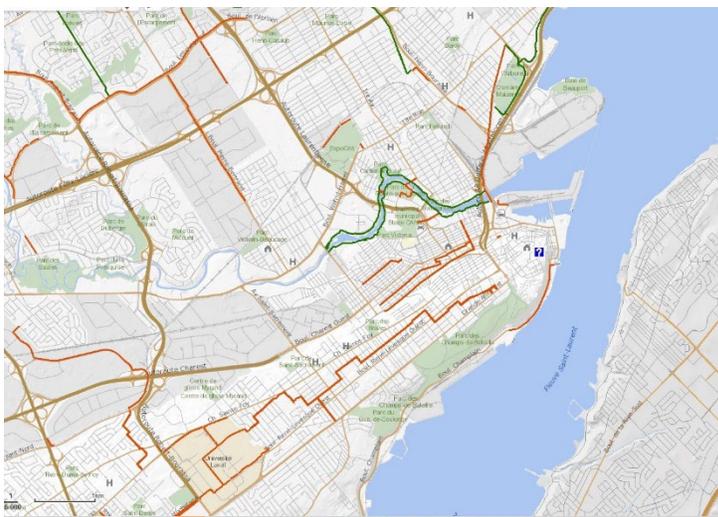
CONSIDÉRANT qu'il importe d'améliorer la découvrabilité du réseau cyclable quatre saisons, dans le contexte d'une expérience-utilisateur facilitée, afin de mettre plus avant cette possibilité auprès des utilisateurs et utilisatrices des transports actifs;

SUR PROPOSITION DE MICHAEL GOSSELIN, DÛMENT APPUYÉE PAR VINCENT DRICOT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SUGGÈRE à la Ville de Québec de rendre plus conviviale, directe et accessible l'information concernant le réseau cyclable quatre saisons sur la carte interactive de la Ville de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ▼ **Déneigement** ...
- ▶ **Opération déneigement**
- ▼ **Information**
- ▶ **Réseau routier**
- ▶ **Réseau piétonnier**
- ▼ **Réseau cyclable**
- ▼ **Voie cyclable quatre saisons**
- Déneigé**
- Damé**



Anne Pelletier pense que la résolution devrait être plus précise, faire plus clairement état du fait que grâce à la carte interactive, les membres du conseil souhaitent retrouver facilement le réseau cyclable d'hiver.

9. Période d'échanges – quantité minimale de stationnements pour de nouvelles constructions dans le quartier

Raymond Poirier pense que les membres devraient poursuivre les échanges relativement à la quantité minimale de stationnements dans le quartier en sous-comité. Il invite les administrateurs à reporter ce point à la rencontre de janvier du conseil.

Notons qu'un nombre minimal de stationnements est imposé par la Ville à tous ceux qui construisent un nouveau bâtiment. Michael Gosselin pense que la modification du règlement, qui ne favorise pas la mobilité active, est urgente. Pascal Marier-Dionne partage son avis.

Vincent Dricot mentionne que le règlement a été élaboré dans les années 60, aux États-Unis.

10. Période d'échanges – aménagement et sécurité de la 18^e Rue

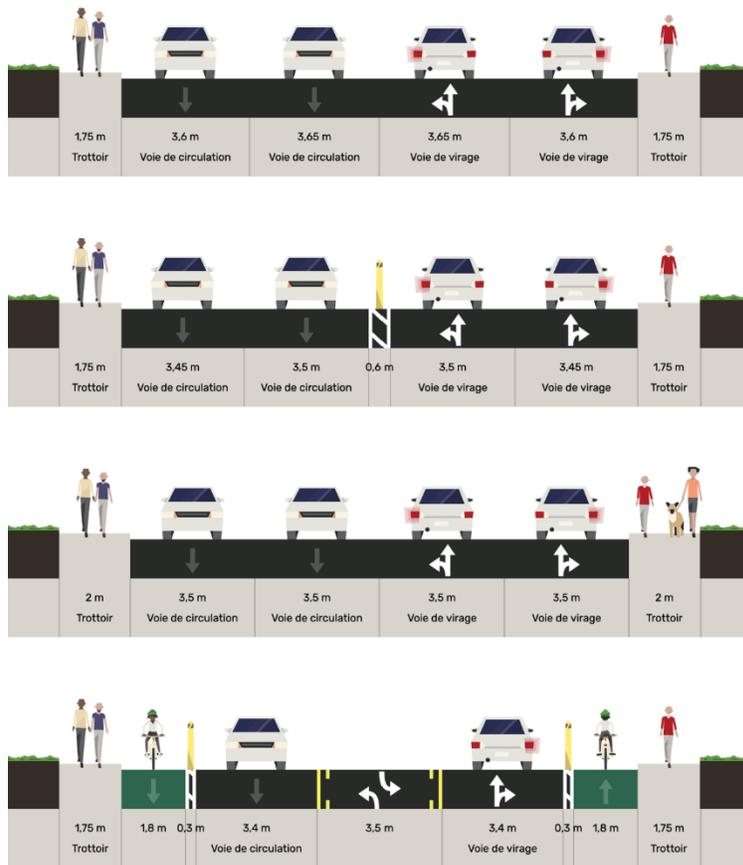
Au sujet du réaménagement de la 18^e Rue, le conseil de quartier Lairet a déjà acheminé une résolution détaillée à la municipalité, qui lui a répondu que considérant l'arrivée prochaine du tramway et la réfection du viaduc, l'artère sera refaite en 2023. La Ville consultera les citoyens avant que les travaux soient entamés. La 18^e Rue pourrait changer de vocation. Anne Pelletier craint qu'à la lueur de ces informations, l'adoption d'une résolution représente un coup d'épée dans l'eau.

Raymond Poirier pense qu'en adoptant une résolution, le conseil de quartier pourrait faire part de ses préoccupations aux nouveaux conseillers municipaux.

Jackie Smith confirme que la nouvelle administration municipale en est à s'informer du dossier *tramway*. Les membres du conseil auront donc, dans les prochains mois, plus de nouvelles du tracé et de la vocation de la 18^e Rue. Elle mentionne que la Ville juge ces enjeux prioritaires, et n'oublie pas que les citoyens en sont préoccupés.

Michael Gosselin pense que le conseil pourrait acheminer à la Ville la figure 4 de la résolution. Cette image représente bien, selon lui, les espoirs et désirs des résidents du secteur.

FIGURE 4



Pascal Marier-Dionne, pour sa part, pense que le conseil devrait retravailler sa résolution afin d’y mettre en valeur ses préoccupations, et reporter son adoption.

Le conseil de quartier reporte l’adoption de sa résolution et discutera avec le conseil de quartier Lairet afin d’agir de façon complémentaire.

11. Période d’échange, d’information et de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l’étude sur la qualité de l’air dans la basse-ville

Une rencontre préliminaire d’informations aura lieu le 21 décembre prochain.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

La rencontre du 6 décembre a été annulée. Une nouvelle rencontre pourrait avoir lieu en janvier, quand les conseillères municipales qui siégeaient au comité auront été remplacées. Jackie Smith écrira au chef du cabinet du maire pour savoir ce qu'il en est des nominations.

L'équipe du port fait face à différents changements de postes.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Une rencontre du Comité cohabitation Port-Communauté a eu lieu récemment, mais Martin Claveau n'a pas pu y assister. Il est en attente du procès-verbal de cette rencontre.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Aucune rencontre du comité n'a eu lieu depuis le 13 septembre.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucune nouvelle rencontre n'a eu lieu depuis novembre dernier.

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Aucune nouvelle rencontre n'a eu lieu récemment.

- Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou

Le sous-comité *Logement* a pu assister à une présentation de la situation du logement dans le quartier par le Bureau d'animation et d'informations logement (BAIL). Les membres du comité se rencontreront pour établir un plan d'action, à la lueur des renseignements qu'ils ont récoltés lors de cette présentation.

Notons que le BAIL a recensé les coûts des loyers dans le secteur.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Le comité, lors de sa dernière rencontre, a pu faire le point quant à l'avancement de ses démarches. Une grande consultation aura lieu en ligne.

Des personnes vivant de la pauvreté et de l'exclusion seront également consultées, probablement lors de rencontres individuelles, au printemps.

12. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues

- Vocation des terrains d'Hydro-Québec de la rue des Sables et de la 1^{ère} Rue

En réponse à la résolution du conseil de quartier, Guillaume Langevin, conseiller en urbanisme, a acheminé ce message aux membres : « Le secteur, avec l'arrivée du tramway, doit faire l'objet d'un exercice de planification. Il est connu que les besoins et les attentes sont importants et diversifiés. Bien évidemment, la population sera consultée dans le cadre de la démarche de planification afin de pouvoir partager leurs besoins. »

Les administrateurs se demandent si la vente des terrains fait l'objet d'un moratoire. Pascal Marier-Dionne mentionne que rien ne laisse croire, dans la réponse de Guillaume Langevin, que la vente fera l'objet d'un moratoire.

Jackie Smith, qui a demandé que ces terrains soient acquis, n'a toujours pas obtenu de réponse. Elle relancera la Ville à cet effet.

- Arrêt-stop au carrefour de la 12^e Rue et de la 2^e Avenue

Selon Carolyn Larouche, directrice de division du Service de Transport et mobilité intelligente, un arrêt-stop sera installé au carrefour de la 12^e Rue et de la 2^e Avenue. Un sommaire favorable à l'ajout d'un arrêt (TM-2021-269) sera présenté aux élus de l'arrondissement.

- Trottoirs inutilement larges de la 13^e Rue, face à l'école Grande-Hermine

Le conseil de quartier est toujours en attente d'une réponse à sa résolution.

En réponse à la résolution du conseil de quartier, Carolyn Larouche, directrice de division du Service de Transport et mobilité intelligente, a acheminé ce message aux membres : « Par la présente, nous confirmons la prise d'acte de l'extrait du procès-verbal du conseil de quartier.

Nous réitérons que nous avons pris au sérieux les préoccupations qui nous ont été adressées et que nous intégrerons ces dernières dans le cadre des projets des traverses piétonnes. »

- Passage piéton de la 1^{ère} Rue, face au parc D'Iberville

Aucun suivi.

- Dialogue entre les services des Loisirs et de l'Interaction citoyenne

Raymond Poirier, qui a pu s'entretenir avec le directeur de l'Interaction citoyenne, mentionne que la Ville semble ouverte à la demande des administrateurs, et comprend leur préoccupation.

- Adaptation des normes concernant le verdissement en façade

En réponse à la résolution du conseil de quartier, David Dionne, directeur de division, Service de la gestion du territoire, a acheminé ce message aux membres : « Une réflexion est entamée concernant de possibles modifications au Règlement sur les nuisances dont, notamment, les dispositions concernant la végétation sauvage et l'herbe longue. Le simple retrait de la hauteur maximale autorisée ne peut être envisagé sans prévoir l'introduction de nouvelles balises qualitatives et objectives. Plusieurs centaines de plaintes sont enregistrées par les citoyens chaque année. Les inspecteurs de la Division du contrôle du milieu doivent être en mesure d'effectuer les interventions requises sans connaissance approfondie en botanique et en horticulture. Il est parfois complexe de faire la distinction entre un terrain laissé à l'abandon et celui développé dans une approche de biodiversité. Les unités administratives visées par ce sujet se concerteront pour produire une réponse officielle à la résolution transmise. »

Anne Pelletier, qui a appelé la responsable de la bibliothèque pour discuter avec elle du projet de verdissement du bâtiment, mentionne que les citoyens pourraient se voir prêter, par la Ville, les bouts de terrains qu'ils souhaitent verdir. Ils pourront acheminer le plan de verdissement de l'endroit qu'ils désirent emprunter à la Ville, qui l'analysera. Les citoyens devront toutefois payer les frais associés à cette démarche (végétaux, main-d'œuvre, etc.).

- Lutte à la renouée du Japon

En réponse à la résolution du conseil de quartier, Ramdani Mustapha, conseiller en environnement, a acheminé ce message aux membres: « Depuis 2012, en collaboration avec des organismes de milieux (Conseil de bassin de la rivière Beauport, Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge, Société de la rivière saint-Charles, Centre régional en environnement de la Capitale nationale, Verdure & Divertir) la Ville de Québec a mis sur place des programmes de lutte et de contrôle des plantes exotiques envahissantes (renouée du japon, roseau commun, berce du Caucase ,nerprun cathartique, etc.)

La division de la foresterie urbaine et de l'horticulture (FUH) intervient par différentes méthodes de contrôle et d'éliminations des PEE sur des propriétés municipales. Depuis plusieurs années, les employés en environnements (agronomes et techniciens en horticulture) de la division FUH, avec leurs expertises et à la demande, accompagnent les propriétaires et citoyens des terrains privés lors d'un signalement ou détection des colonies des PEE sur leurs terrains pour mettre sur place des actions et méthodes pour l'éradication des PEE. Sur le site de la ville de Québec, https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete/plantes_nuisibles/, vous avez plus d'informations au sujet des PEE.

C'est le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) qui a interdit la vente et la plantation de la renouée du Japon et d'autres PEE dans la province de Québec depuis plusieurs années.

Nous sommes à votre disposition pour plus d'accompagnement sur le terrain à trouver des solutions pour le contrôle et l'éradication de la renouée du japon d'autres PEE, vous pouvez entrée en contact direct avec notre agronome, conseiller en environnement. »

Julie Bellavance aimerait connaître la nature des interventions proposées par la Ville, craignant qu'il s'agisse de la dispersion de pesticides.

Raymond Poirier aimerait qu'un représentant de la Ville présente aux membres du conseil son plan d'éradication. Ainsi, les administrateurs auraient l'occasion de poser leurs questions et, au terme de cette rencontre, pourraient renseigner les citoyens des moyens à prendre pour se débarrasser de la plante envahissante.

- Étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville de Québec
Aucun suivi.
- Odeurs générées par la White Birch et participation au CICEL
Aucun suivi.

13. Période de suivi des projets en cours en instance de dépôt

- Limoil'Air

Les conseils des quartiers Lairet et Maizerets font désormais partie du projet Limoil'Air, qui vise à offrir aux citoyens de Limoilou la possibilité d'entreprendre, accompagnés d'experts, une démarche de cueillette et d'analyse de données relatives à la qualité de l'air.

Le projet profitera d'un budget d'environ 50 000 \$ - incluant des contributions pro bono. Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou sera maître d'œuvre de cette initiative. Des ménages seront bientôt recrutés pour participer au projet. La première collecte de données pourrait avoir lieu en avril prochain.

- Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Le projet de Frigo-partage a été déposé au budget d'initiatives. Martin Claveau mentionne que les responsables du restaurant Soupe & cie, qui célébrera bientôt sa réouverture, ont signifié leur envie d'héberger le frigo de nouveau.

- Le Coup de pousses de Limoilou 2022

Le projet va bon train. Le conseil de quartier Lairet participera à l'édition 2022 du Coup de pousses de Limoilou, qui a été présenté au fonds pour le développement du milieu de la Caisse Desjardins. L'événement pourrait d'ailleurs avoir lieu dans le stationnement de la Caisse. Une demande pourrait être faite au budget d'initiatives en janvier.

RÉSOLUTION 21-10-63 CONCERNANT LE DÉPÔT DU PROJET *COUP DE POUSES DE LIMOILOU* AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

SUR PROPOSITION DE JULIE BELLAVANCE, DÛMENT APPUYÉE PAR PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de permettre à Sébastien Lachance de déposer le projet *Coup de pousses de Limoilou* au Fonds pour le développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'organisme Craque Bitume participera à l'organisation de l'événement, comme d'autres citoyens qui ont participé à la coordination de l'activité, l'an dernier.

- Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Aucun suivi supplémentaire.

- Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou

Aucun suivi.

- Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Le projet a été déposé à la date prévue.

14. Période d'échanges – installations sanitaires au parc D'Iberville

Raymond Poirier présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-10-64 CONCERNANT LES INSTALLATIONS SANITAIRES DU PARC D'IBERVILLE

CONSIDÉRANT qu'à l'invitation du conseil de quartier et de la conseillère municipale du district, un projet pilote a été mené à l'été 2021 au Parc D'Iberville afin de permettre l'accès aux installations sanitaires de l'endroit de façon temporaire;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a eu des échos plus que favorables quant à cette initiative auprès de gens ayant pu en faire usage;

CONSIDÉRANT que l'administration municipale n'a pas su communiquer adéquatement aux usagères et usagers du parc la possibilité d'utiliser les installations sanitaires par le biais de la présence d'une ressource engagée par la Ville leur donnant accès, sur demande, au bâtiment d'accueil - par exemple, aucun panneau ne faisant mention de toilettes n'y avait été placé;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier demeure convaincu de l'intérêt d'offrir un accès aux installations sanitaires du parc, et qu'à terme, le parc D'Iberville devrait être pourvu d'un accès ponctuel à l'image de celui mis en place au Parc de l'Anse-à-Cartier;

CONSIDÉRANT que la fréquentation du parc D'Iberville semble en hausse depuis le début de la pandémie de COVID-19;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou:

RECOMMANDE, au strict minimum, de renouveler l'expérience pilote de l'été 2021 pour l'été 2022 - c'est-à-dire d'assurer la présence d'une ressource afin de donner accès aux installations sanitaires du parc à la demande des usagères et usagers;

RECOMMANDE que, advenant le renouvellement de l'expérience pilote de l'été 2021, un affichage visible indiquant la disponibilité des toilettes à la demande dans le parc soit installé afin de maximiser son impact, et ainsi d'en faire un véritable projet pilote d'accès aux installations sanitaires;

ESPÈRE que l'administration municipale garde dans sa mire l'idée d'offrir un accès permanent, moyennant aménagement et rénovation du bâtiment, pour permettre que les installations sanitaires y soient accessibles, à l'image du modèle mis en place au parc de l'Anse-à-Cartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La résolution soutiendra la demande éventuelle de la conseillère Jackie Smith.

15. Adoption d'une motion de félicitations à l'attention de La Bouchée généreuse

Raymond Poirier présente aux membres une motion de félicitations à l'attention de la Bouchée généreuse.

MOTION DE FÉLICITATIONS À LA BOUCHÉE GÉNÉREUSE

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU QUE les administrateurs et administratrices du conseil de quartier du Vieux-Limoilou souhaitent féliciter l'équipe de La Bouchée généreuse pour le prix de 100 000\$ obtenu lors d'un concours philanthropique pancanadien lors duquel l'organisme a été choisi comme grand gagnant parmi les organismes du territoire québécois.

Le conseil de quartier reconnaît le travail essentiel accompli par l'organisme en offrant services et soutien à des personnes en situation de besoin, notamment sur le plan alimentaire. Ce sont plus de 600 familles qui bénéficient des paniers alimentaires de la Bouchée généreuse chaque semaine.

Le conseil de quartier remercie l'équipe de gestion et les bénévoles de l'organisme pour leur travail acharné et les grands impacts favorables qu'il engendre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Raymond Poirier mentionne que Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, convie les administrateurs à une rencontre de discussion au sujet de différents projets menés par le conseil, dont le projet Limoil’Air.

- Trésorerie

Martin Claveau mentionne que plusieurs chèques sont encore en circulation. Il acheminera également son chèque à Accès transports viables.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 21-10-65 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMOND POIRIER, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d’administration d’autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l’assemblée du conseil de quartier de décembre 2021.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

17. Divers

- Consultation sur les outils de communication des conseils de quartier

Raymond Poirier a participé, avec d’autres conseils de quartier, à une consultation au sujet des outils de communication dont disposent ces organisations. Les conseils ont pu y manifester leur désir de voir leur image unifiée, mais en lien avec leur identité propre. Le comité pourrait se rencontrer à nouveau dans les prochains mois.

18. Levée de l’assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h44.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire